



PV Conseil Municipal 10 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-juillet à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres
Théorique : 13
En exercice : 13
Présents :
Procuration : 3

Date de convocation
30/06/2025

Présents : DUBOUCHET Philippe, DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, LAVOREL Joëlle, MARTINET Sylvain, MUGNIER Joseph, NOVO-PEREZ Laurence,

Représentés :
EXCOFFIER Yves donne pouvoir à LAVOREL Joëlle

LAUREAU Pierre donne pouvoir à DUPRAZ Philippe

DECRUY Marie-Hélène donne pouvoir à MUGNIER Joseph

Excusé(s) :

Absent(s) : KARATAS Aylin

Secrétaire : JACQUET Brigitte

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2025

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents.

2- Modification de l'ordre du jour – ajout d'une délibération

La modification de l'ordre du jour a été approuvée à l'unanimité des présents

3.0. Délibérations :

3.1 Acquisition des parcelles A 1206 et 1222 – D2025 028

Madame le Maire expose la demande de la Société PVH de céder à la Commune les parcelles cadastrées section A n°1206 et 1222 pour une contenance de 58 m².
Cette acquisition est proposée à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** l'acquisition des parcelles cadastrées section A 1206 et 1222,
- **ACCEPTE** cette acquisition à l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Madame le Maire de signer les documents nécessaires à cette acquisition

3.2 Esplanade – D2025 029

Messieurs DUBOUCHET et EXCOFFIER avaient présenté lors du Conseil Municipal du 18 juin dernier, la version définitive de la future buvette ainsi que le chiffrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Contre : DUPRAZ plus son pouvoir – JACQUET – LAVOREL plus son pouvoir – MUGNIER plus son pouvoir

Abstention : MARTINET

- **REFUSE** le projet d'Esplanade.

3.3 Tarif location petite salle pour des cours de gym – D2025 030

Madame le Maire expose à l'Assemblée la demande de Madame Marie-France BLANCHARD, de proposer des cours de gym « méthode de Gasquet » dans la petite salle communale.

Il sera proposé 3 créneaux :

- Mardi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de louer la petite salle à Madame BLANCHARD,
- **FIXE** le tarif annuel à 600 € (septembre à juillet) ainsi qu'une caution de 60 € remboursable en fin de contrat.

Fin de séance à 21h45 – le prochain CM 17 septembre 2025 à 20h.

